

Élections professionnelles

CAPA, CAPN, CCP, CT, etc ... On vote pour quoi ?

Du 29 novembre au 6 décembre, tous les personnels sont appelés à voter pour élire les organisations syndicales qui les représenteront dans les différentes instances...

CAPA et CAPN :

Commissions administratives paritaires académiques et nationales pour les enseignants, CPE et PSYen titulaires. Elles sont consultées pour toutes les opérations liées à :

- ✓ L'avancement d'échelon
- ✓ Les contestations d'évaluation,
- ✓ L'accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle,
- ✓ Les postes adaptés et congés de formation,
- ✓ Les mutations inter et intra- académiques,

CCP :

Commissions Consultatives Paritaires pour les personnels non titulaires (enseignants, AED, AESH). Consultées pour les questions relatives aux licenciements et aux sanctions disciplinaires, et toute autre question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents.

CTA et CTM :

Comité Technique Académique et National. Ils sont notamment consultés sur :

- ✓ les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des établissements,
- ✓ la gestion prévisionnelle des effectifs
- ✓ les créations et suppressions de postes (heures d'enseignements, dotations en AED et CPE, personnels administratifs,...).
- ✓ Les cartes de formation (langues vivantes, options, etc.),
- ✓ et plus largement sur les conditions de travail, puisque les résultats des élections aux C.T. déterminent la composition des CTSD et des CHSCT.

	CAPN	CAPA	CCP	CTM	CTA
Stagiaires (toutes catégories)					
Certifiés					
Agrégés					
CPE					
PSYen					
AED/ AESH					
NON-TITULAIRES					
PEGC					
Chaires supérieures					

DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE,

JE VOTE ET JE FAIS VOTER SNES ET FSU AUX CAP, AUX CCP ET AUX CT.

 lille.snes.edu

 03 20 06 77 41

 s3lil@snes.edu